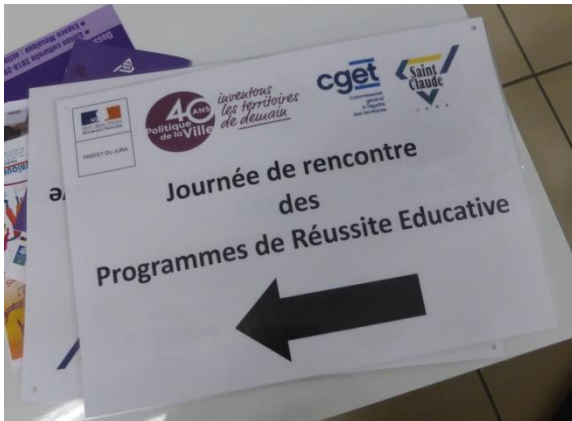


RENCONTRE DES ACTEURS DE LA REUSSITE EDUCATIVE DU JURA SAINT CLAUDE - 19 SEPTEMBRE 2018



Dans le cadre des 40 ans de la politique de la ville, trois rencontres locales ont été prévues dans le Jura, en lien avec le Délégué du Préfet et auxquelles Trajectoire Ressources a été associé.

Après une première rencontre en juin à Dole sur les associations, acteurs historiques de la politique de la ville, une journée consacrée aux programmes de réussite éducative a été organisée le 19 septembre 2018, à Saint Claude ; celle-ci s'inscrivait par ailleurs dans le cadre des 10 ans dans du Contrat de Réussite Educative (CRE) de la commune.

PRESENTATION DES PROGRAMMES DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE) DE CHAQUE TERRITOIRE

Les différents acteurs professionnels de la réussite éducative du Jura (Lons Le Saunier, Saint-Claude, Dole, Morez) ainsi que ceux d'Oyonnax, invités pour l'occasion, ont présentés leur dispositif en détaillant les éléments de contexte, les instances du PRE, le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire de soutien, les bénéficiaires et les spécificités locales du dispositif.



☞ Voir présentations de chaque dispositif en sus de ce document

Synthèse des grilles AFOM* de chaque dispositif

ATOUTS	FAIBLESSES
<p><u>Lons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif connu et reconnu sur son territoire d'intervention. - Implication des partenaires. - Taux d'individualisation. - Vacation de la thérapeute. <p><u>Dole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif connu et reconnu sur son territoire d'intervention par les habitants et les partenaires - Soutien des élus. - Investissement du monde associatif pour proposer et réaliser des actions spécifiques, pour rendre compte du travail réalisé avec les familles et enfants. - Un partenariat réel, efficace et pertinent. <p><u>Saint Claude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif connu et reconnu sur son territoire d'intervention. - Implication des partenaires et EPS +++ - Spécificité du tutorat qui permet la rencontre, l'échange, l'ouverture entre deux jeunes et l'accompagnement d'un jeune par un autre jeune, rôle de grand frère et d'exemple... <p><u>Oyonnax, Balignat et Arpent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif connu et reconnu sur son territoire d'intervention. - Existe depuis presque 10 ans. - Implication des partenaires. - Soutien des élus et l'Etat. - Taux d'individualisation. - PRE situé en QPV. - Regards croisés. - Le référent de parcours n'attend rien de l'enfant (aucune évaluation...) : l'enfant peut exprimer librement ses envies... 	<p><u>Lons :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens pour développer le dispositif <p><u>Dole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux démarches de soins. - Echanges avec les familles difficiles du fait de la langue. - Ecart souvent importants entre les fonctionnements des pays d'origine et la France. <p><u>Saint Claude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen, de temps et de prestataires pour accompagner les jeunes dans les domaines de la santé et du bien-être (psy, orthophonie, pédopsy). - Difficultés du coordonnateur pour impliquer et mobiliser les familles. - Manque de compétences. <p><u>Oyonnax, Balignat et Arpent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de lien avec certaines écoles (question de personne). - Désert médical et paramédical. - Nous ne pouvons intervenir au-delà des 3 communes alors que certains enfants y sont scolarisés mais ne sont pas domiciliés sur 1 des 3 communes.

*AFOM : Atouts Faiblesses Opportunités Menaces

OPPORTUNITES	MENACES
<p><u>Lons :</u> Mise en place d'un réseau de professionnels efficace.</p> <p><u>Dole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favorise les échanges. - Développe des partenariats. - Amène à partager un objectif commun. - Aider les enfants. - Ouvre les partenaires aux autres problématiques. <p><u>Saint Claude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et échanges fluide avec la plupart des partenaires et au sein de l'EPS. - Mise en place d'un réseau de professionnels et système de partage d'information efficace. - Partenaires forces de propositions en termes d'activités proposés (musée, médiathèque et fraternelle). <p><u>Oyonnax, Balignat et Arbent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication et échanges fluide avec les partenaires et entre les membres de l'EPS. - Mise en place d'un réseau de professionnels et système de partage d'information efficace. - Elargir ce type d'intervention à tous les territoires : QPV, zone urbaine et rurale... 	<p><u>Lons :</u> Budget contraint.</p> <p><u>Dole :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget en baisse. - Isolement des familles par communauté. <p><u>Saint Claude :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de subvention. - Personnel et temps de travail dédiés contraints au regard de la charge de travail pour que le dispositif fonctionne bien ou mieux : par exemple manque de temps du coordonnateur pour rencontrer les acteurs en lien avec les jeunes (professeurs, directeurs d'écoles, AS, etc...). <p><u>Oyonnax, Balignat et Arbent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La baisse des subventions de l'Etat fragiliserait les dispositifs.

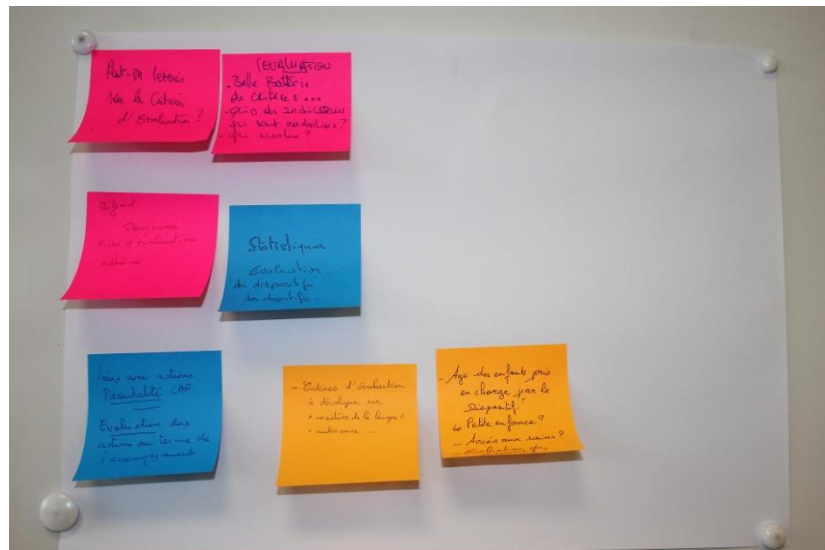
SEANCE DE TRAVAIL COLLECTIF EN SOUS-GROUPES

La présentation de chaque PRE a fait émerger différentes questions/réflexions, notées sur post-it par les participants et regroupées selon quatre grandes thématiques :

Les échanges ou analyses de pratiques



L'évaluation du PRE



L'adhésion / implication des familles dans le dispositif



La mobilisation du droit commun, notamment sur les questions de santé



Les participants ont travaillé les thématiques en sous-groupes, sur le principe d'un World Café tournant, où chacun a pu contribuer à la réflexion de chaque thématique, à travers les questions suivantes :

1/ Qu'est-ce qui est fait aujourd'hui sur cette thématique, en distinguant :

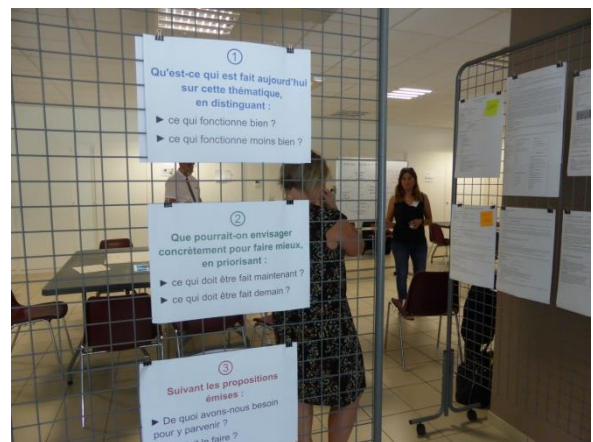
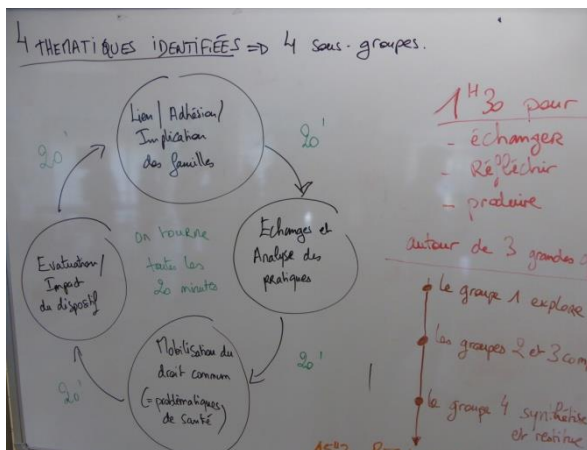
- ce qui fonctionne bien ?
- ce qui fonctionne moins bien ?

2/ Que pourrait-on envisager concrètement pour faire mieux, en priorisant :

- ce qui doit être fait maintenant ?
- ce qui doit être fait demain ?

3/ Suivant les propositions émises :

- de quoi avons-nous besoin pour y parvenir ?
- qui doit le faire ?



Synthèses des échanges et productions des participants

1/ Thématique « Echanges et/ou analyses de pratiques »

<p>Ce qui est fait aujourd'hui sur cette thématique ?</p>	<p>>Expérience d'un GAP (groupe d'analyse de la pratique) mise en place à Oyonnax :</p> <ul style="list-style-type: none"> - animé par un thérapeute, 1 fois / mois. - échange et discussions sur des situations et problématiques issues du terrain : le groupe donne des pistes, l'intervenante objective/ précise / donne des outils. - financé par la collectivité - intérêt d'échanger avec d'autres territoires, regard extérieur, prise de recul <p><i>« Je ne louperai aucune séance »</i> <i>« ça m'aide à prendre de la distance »</i> <i>« c'est une écoute »</i> <i>« pas de solution toute faite »</i></p> <p>Echange de pratiques ≠ analyse de pratiques.</p> <p>> Sur les autres communes du Jura :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On est plus dans l'échange pour résoudre un problème direct, mais pas dans l'analyse de pratiques. - A Dole, une « analyse de la pratique » informelle (plus sous forme d'éclairage) est mise en place avec une psychologue. - A Saint-Claude, un groupe d'échange avec les jeunes tuteurs est mis en place avec un professionnel => se questionner en collectif.
<p>Que pourrait-on envisager concrètement pour faire mieux ?</p>	<p>> Mettre en place un GAP à l'échelle du Jura</p> <p>Exemple de mode opératoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présentation d'un cas, d'une situation pratique. - questions techniques sur la situation. - chaque membre du groupe propose une réponse écrite. <p>=> objectiver une problématique => "Ne pas galérer seul dans son coin" <i>« Il est important de prendre soin des professionnels du social, qui sont en contact direct avec les publics. »</i></p> <p>> Mettre en place des formations communes inter-sites à l'échelle du Jura.</p>

<p>De quoi avons-nous besoin pour y parvenir ? Qui doit le faire ?</p>	<ul style="list-style-type: none">> Prévoir un budget (intervenant) : 100 à 200 € de l'heure. Séance : environ 2h (pas moins, sinon trop court). > Fréquence : 1 fois/mois. => faire remonter des situations en amont à l'animateur pour travailler dessus pendant la séance. > Trouver le bon animateur pour faire de l'analyse de pratiques (= convention d'un an). > Dynamique de groupe :<ul style="list-style-type: none">- Un groupe de 5 à 10 personnes.- Avoir un groupe homogène dans les problématiques du quotidien.- Créer la confiance dans le groupe.- Garder la confidentialité des échanges.- Un cadre de fonctionnement clair mais non hiérarchisé (pas de responsable pour libérer la parole). > Gérer la question du déplacement sur le département :<ul style="list-style-type: none">- De manière tournante sur chaque commune ?- Pas sur le lieu de travail = besoin d'un lieu neutre / pas de perturbation. > Nécessité pour les coordonateurs PRE et/ou responsables de service de convaincre les élus du bien-fondé et de l'intérêt de la démarche, lever les doutes. > Pourquoi pas associer les clubs / éducateurs de prévention du département au GAP ? (Lons, St Claude)
---	---

2/ Thématique « Evaluation »

<p>Ce qui est fait aujourd'hui sur cette thématique ?</p>	<p>> Evaluation du PRE de Dole = grille disponible => indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implication familles en fonction de ses capacités - Assiduité - Résultats scolaires - Ressenti - Implication des jeunes <p>> Bien-être et besoins de situation globale : enfant / famille / Education Nationale / Etat (stratégie)</p> <p>> Bilans quantitatifs très utilisés</p> <p>> Manques : Trop de ressenti, manque d'objectivité Manque de supports</p> <p>> Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation ne doit pas servir à mettre en concurrence les différents dispositifs mais à faire progresser chacun d'eux - Dérive possible : ne pas pallier au droit commun au regard de l'évaluation du dispositif
<p>Que pourrait-on envisager concrètement pour faire mieux ?</p>	<p>> Qu'est-ce qu'on évalue ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - avant / après - le parcours de l'enfant => auto-évaluation ? - l'évolution de l'enfant => bilans physiques / objectifs - la qualité de l'accompagnement - le dispositif / le pilotage => implication des partenaires, qualité des échanges, communication dans les instances... <p>> Pourquoi on évalue ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement - Moyens humains et matériels - Evolution du dispositif - Valorisation de l'enfant et de la famille <p>> Pourquoi certaines catégories de professionnels ne sont pas dans le dispositif (AS, infirmier(e), privé...) ?</p>
<p>De quoi avons-nous besoin pour y parvenir ? Qui doit le faire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe technique qui réfléchit sur le fonctionnement - Mise en commun, échanges de pratiques - Mutualisation des outils/supports - Pluralité des partenaires : <ul style="list-style-type: none"> ⊕ : évaluation complète ⊖ : lecture différente des problématiques = vérité de chacun - Faire appel à un prestataire extérieur : mission style audit - Voir livret évaluation CGET (= quelles attentes ?)

3/ Thématique « Implication / adhésion des familles »

<p>Ce qui est fait aujourd'hui sur cette thématique ?</p>	<p>> Travail de communication du coordinateur / de la coordinatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information - Relais - Temps informels - Réseau/maillage partenarial <p>> Proximité avec les habitants (aller vers / lieu de la rencontre / fréquence des rencontres)</p> <p>> Un travail orienté sur les besoins de l'enfant et de sa famille // prescripteur</p> <p>> Posture du coordinateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - neutre - pas de pression exercée sur l'enfant ou sur la famille : pas d'obligation de résultats <p>> Manque de moyens dans le droit commun</p>
<p>Que pourrait-on envisager concrètement pour faire mieux ?</p>	<p>> Information / vulgarisation sur le dispositif / sensibilisation</p> <p>=> Lever la barrière de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> ex : vidéo Dole en plusieurs langues (juste pour infos générales) et/ou présence médiateur/traducteur <p>=> Lever les freins du communautarisme</p> <p>> Faire le lien avec les familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appeler, prendre des nouvelles (généralités) - Aller à domicile (pas de courrier) - Relancer, accompagner la famille à son rythme (= liberté) - Mesurer les avancées de la famille (Attention : ne pas avoir trop de prétentions, ni trop d'exigences) <p>> Organiser des journées « détente » jeunes/ familles</p> <p>> Parrainage parent / parent (= un parent qui connaît le dispositif accompagne un nouveau parent)</p>
<p>De quoi avons-nous besoin pour y parvenir ? Qui doit le faire ?</p>	<p>> Améliorer le travail en réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage de relais (surtout par rapport à la sortie du dispositif) - Animation commune - Complémentarité des dispositifs, échanges + travail ensemble <p>> Utiliser l'existant</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur la confiance établie avec un des partenaires, prescripteur ou autre = accompagnement - S'appuyer sur les compétences, ce qui fonctionne bien <p>> Promotion du dispositif par le jeune lui-même auprès de ses parents.</p>

4/ Thématique « Mobilisation du droit commun / santé »

<p>Ce qui est fait aujourd'hui sur cette thématique ?</p>	<p>> Accès au droit commun différent selon les territoires (ex : mesure AE Domicile => sur St Claude : place dispo // Dole : engorgé)</p> <p>> Points positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CRE permet d'activer le droit commun - Nutrition = implication hôpital - Accès aux loisirs = CAF <p>> Points négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CMPP : préconisation (la famille doit faire la demande) - Délais d'attente - Accès aux dispositifs de droit commun = parfois pb financiers (fonds de recours) <p>> Plus facile de travailler avec des libéraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dimension psy importante dans les accompagnements (ex : Oyonnax finance des psy libérales) - Orthophoniste libérale : exerce sur place, au sein de l'école = facilitateur / acte sans avance de frais par les parents <p>Accompagner la famille <u>physiquement</u> vers les professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler le « aller vers » - Travailler le « comment aller » (mobilité / frais de déplacement) <p>=> lien avec la politique de transport en commun mise en place par la collectivité.</p>
<p>Que pourrait-on envisager concrètement pour faire mieux ?</p>	<p>> Lien entre CMP (Centre Médico-Psychologique) – CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) et EPS – plateau technique.</p> <p>> Intérêt des groupes de travail en pairs pour créer des liens et tisser des réseaux.</p> <p>> Améliorer le partenariat avec professionnels de santé => demande du temps (différentes missions du coordonateurs PRE). ↳ « S'inviter » aux instances collégiales qui travaillent sur les thématiques des problématiques rencontrées dans les parcours des jeunes pour toucher plus facilement les professionnels concernés.</p> <p>> Une équipe de santé dans chaque PRE serait l'idéal => mutualisation des moyens et ressources entre CRE.</p>
<p>De quoi avons-nous besoin pour y parvenir ? Qui doit le faire ?</p>	<p>Question en suspens : Faut-il pallier les limites/carences fonctionnelles des dispositifs de droit commun = jusqu'où aller par rapport à nos compétences ? Imposture ?</p>

CONCLUSION ET ENSEIGNEMENTS DE LA RENCONTRE

Au regard des présentations de chaque dispositif, apparaît une certaine maturité des dispositifs PRE dans le Jura : ils sont de façon générale connus, reconnus et appréciés par les usagers ; leurs pratiques semblent éprouvées et le fonctionnement multi-partenarial maîtrisé.

Cependant, de l'avis général, certains points d'amélioration sont possibles et/ou restent à approfondir, comme par exemple :

- Mettre en place un groupe d'analyse des pratiques à l'échelle départementale afin de travailler les postures professionnelles, adapter gestes et paroles suivant les situations, ne pas laisser les professionnels de la réussite éducative isolés dans des situations parfois complexes et prendre du recul par rapport à ses propres pratiques ;
- Préciser la démarche d'évaluation des dispositifs PRE : cette démarche pourrait se conduire *in itinere* en articulant les dimensions stratégiques (au regard des financeurs) et pratiques (modalités de mise en œuvre, méthodes, outils, modes de valorisation...), et en lien avec les échelles locales (suivi de parcours, pilotage du PRE...) et départementale (appui méthodologique, partages d'outils ...);
- Clarifier le lien et l'articulation PRE/droit commun, parfois jugés complexes ;
- Clarifier les typologies de postes et de missions des différents acteurs professionnels du PRE dans sa mise en œuvre, mais également le rôle possible des familles et des jeunes, qui sont au centre du dispositif, dans la promotion du dispositif ;
- D'un point de vue prospectif et stratégique, élargir la couverture territoriale et ne pas rester cloisonnés aux QPV.

Par ailleurs, au-delà du programme en tant que tel, il semble nécessaire d'actualiser en permanence la connaissance fine de son territoire que ce soit en termes de problématiques, de composition sociale, de peuplement, de mouvement résidentiel, etc. ; ce afin de mieux comprendre et adapter les dispositifs en lien avec une dynamique territoriale et les politiques locales.

Enfin, une animation départementale du réseau des acteurs de la réussite éducative semble aujourd'hui indispensable et pertinente, au regard de la maturité des dispositifs et des besoins exprimés par les participants. Trajectoire Ressources pourrait être mobilisé sur cette animation, en lien avec l'Etat et les collectivités impliquées, à partir de 2019 selon un programme de travail à définir conjointement.

Crédits photos : Trajectoire Ressources